



DGAC-1 - WP/1

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Première réunion des Directeurs Généraux de l'Aviation civile

(Abuja, Nigéria, 19 - 21 mars 2002)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour : Stratégies destinées à remédier aux carences observées dans la Région

Point 2 de l'ordre du jour : Facteurs humains, planification des ressources humaines et formation en aéronautique

Point 3 de l'ordre du jour : Financement de l'aviation civile

Point 4 de l'ordre du jour : Transport aérien et libéralisation

Point 5 de l'ordre du jour : Privatisation des activités aéronautiques

Point 6 de l'ordre du jour : Questions juridiques

Point 7 de l'ordre du jour : Divers



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Première Réunion des Directeurs Généraux de l'Aviation civile

(Abuja, Nigéria, 19 - 21 mars 2002)

Notes explicatives sur les points de l'ordre du jour provisoire

(Note présentée par le Secrétariat)

Point 1 de l'ordre du jour : Stratégies destinées à remédier aux carences observées dans la Région

Au titre de ce point, la réunion examinera les principales carences constituant un obstacle majeur à la fourniture des services à l'aviation civile de manière sûre et efficace. La réunion se penchera en outre sur les actions et stratégies destinées à remédier à ces carences.

Point 2 de l'ordre du jour : Facteurs humains, planification des ressources humaines et formation en aéronautique

Sous ce chapitre, la réunion examinera la question importante des facteurs humains et la planification des ressources humaines dans la Région AFI afin d'arrêter des stratégies pour venir en aide à cette région.

Point 3 de l'ordre du jour : Financement de l'aviation civile

Le besoin de coopération technique pour la Région AFI n'est plus à démontrer. La réunion passera en revue les solutions pour les besoins financiers de la Région.

Point 4 de l'ordre du jour : Transport aérien et libéralisation

L'intérêt de la Région pour les questions de transport aérien et libéralisation justifie des discussions sur ce sujet.

Point 5 de l'ordre du jour : Privatisation des activités aéronautiques

Au titre de ce point, la réunion aura à débattre de la question de la privatisation des activités aéronautiques en tenant compte de la nécessité d'une meilleure gestion et harmonisation à cet égard.

Point 6 de l'ordre du jour : Questions juridiques

L'importance des questions juridiques pour la Région n'est plus à démontrer, surtout dans ce contexte d'une interaction au niveau mondial.

Point 7 de l'ordre du jour : Questions Diverses

La réunion examinera sous cette rubrique toutes autres questions non traitées au titre des points précédents.